



1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 30 ET 31 MARS

N° 2017/O1/015

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Christophe CANIONI

(NON INSCRIT)

OBJET : Actualisation d'un débat au sein de l'Assemblée de Corse sur le dossier de l'immigration.

Monsieur le Président,

Au soir du 24 décembre 2015, soit quelques jours à peine après vos prises de fonction à la Collectivité, des pompiers et des policiers ont été molestés lors d'une intervention au quartier des Jardins de l'Empereur à Ajaccio par des jeunes gens issus de l'immigration selon le mode opératoire employé ordinairement dans les banlieues sensibles de France continentale et d'Europe.

Le lendemain 25 décembre, la population corse s'est mobilisée pour soutenir les fonctionnaires agressés. Les associations dites " anti-racistes " sont montées au créneau et l'une d'entre elle a pris publiquement fait et cause pour les agresseurs ; ceci a été vécu, et avec raison, comme une provocation par la population corse.

Ces événements se sont répétés dans l'île à quatre reprises durant l'année 2016, dont la plus médiatisée fut l'affaire de Siscu du 13 août. Le lendemain, la population bastiaise et des environs a procédé au même scénario que pour le 25 décembre 2015 à Ajaccio. La tension était extrême et la situation aurait pu dégénérer. En rappelant qu'à chaque fois, ce sont les Corses qui ont répondu à une agression. Vous-même Monsieur le Président en avez été témoin. Je me permets de porter à votre connaissance que d'autres provocations ont eu lieu aux Jardins de l'Empereur encore récemment. Au regard de la gravité de la situation du 25 décembre et de la tension qui a suivi au cours des semaines suivantes, vous vous êtes engagé, le 12 janvier 2016 ici à l'Assemblée, à initier un débat au sein de l'Assemblée de Corse concernant le dossier du jardin de l'Empereur.

A cette date, votre engagement n'a pas été suivi d'effet. Le débat est nécessaire, comme vous l'avez vous-même reconnu. Au-delà de l'affaire du jardin de l'Empereur et celle de Sisco, c'est le problème majeur, crucial, de l'immigration, et de l'intégration, qui se pose à la Corse qui doit être mis au débat. Eluder un dossier aussi grave n'est pas la bonne méthode. Nous devons ce débat aux Corses car il s'agit de leur avenir.

Ceci m'amène à vous poser trois questions Monsieur le Président.

Quelle est votre position concernant les associations dites "anti-racistes" ?

Est-il moralement souhaitable, Monsieur le Président, de continuer à verser des subventions, c'est-à-dire de l'argent public, à des associations dont l'une d'elle a pris fait et cause pour les casseurs lors de l'affaire des jardins de l'Empereur contre, je le rappelle, les pompiers et les représentants de l'ordre ?

Le débat sur le jardin de l'Empereur, mais qui est en réalité celui de l'immigration, que vous vous étiez engagé à mettre au débat, sera-t-il effectivement mis à l'ordre du jour de l'Assemblée de Corse avant la fin de votre mandature ?

Monsieur le Président je vous remercie.